

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHILLY

Nombre de membres

- * En exercice : 19
- * **Présents : 17**
- * Absents : 2
- * **Pouvoir : 0**
- * **Abstention : 0**
- * **Suffrages exprimés : 17**
 - Pour : 17
 - Contre : 0

SÉANCE DU 17 AVRIL 2026

Le dix-sept avril deux mille vingt-six,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire

Étaient Présents : Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry, JOURNET Bertrand, CADDoux Gérald, DEGEORGES Laurent, ARMANINI Hervé, SALEM Christophe, FERNANDEZ Bernard et FAVRE-BONVIN Bruno.

Date de convocation :
09/04/2026

Date d'affichage :
24/04/2026

Date de transmission :
24/04/2026

et Mesdames COCATRIX Laetitia, BERTHIER Céline, BURNET Béatrice, MONOD Gaëlle, DUTOIT Alix, BOUILLE Leslie, MAZUY Sabrina, MIRALLES Clara.

Étaient absents et excusés : Madame DIDIER Maryline et Monsieur DEGEORGES Guillaume.

Mme COCATRIX Laetitia a été nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-024

PAGE 1 DE 2

FORMATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

VU les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU les élections municipales du 15 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner les membres titulaires et les membres suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

CONSIDÉRANT qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), lorsqu'une seule liste s'est présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste et qu'il en est donné lecture par Monsieur le Maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

- M. Guillaume DEGEORGES
- M. Thierry DEROBERT
- M. Laurent DEGEORGES

Sont candidats au poste de suppléant :

- M. Bernard FERNANDEZ
- Mme Laetitia COCATRIX
- Mme Leslie BOUILLE

Sont donc désignés en tant que :

- **Délégués titulaires**

- M. Guillaume DEGEORGES
- M. Thierry DEROBERT
- M. Laurent DEGEORGES

- **Délégués suppléants**

- M. Bernard FERNANDEZ
- Mme Laetitia COCATRIX
- Mme Leslie BOUILLE



Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité et à mains levées :

- * **APPROUVE** la désignation des membres titulaires et des membres suppléants.
- * **PRÉCISE QUE** la commission d'appel d'offres est présidée par Monsieur le Maire.
- * **PRÉCISE** que le président et les 3 membres susvisés ont voix délibérative.

Ainsi fait et délibéré à CHILLY, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire,
Mme COCATRIX Laetitia



Pour copie conforme,
Le Maire,
E. GEORGES

